

**Registre de Commerce et des Sociétés**

Numéro RCS : B189155

Référence de dépôt : L240175432

Déposé et enregistré le 31/07/2024

UWDHABX20240730T10114701\_002

No. RCSL : B189155

Matricule : 2014 2215 315

Date d'entrée eCDF : 30/07/2024

**BILAN ABRÉGÉ****Exercice du** 01 01/01/2023 **au** 02 31/12/2023 (en 03 EUR )

WIZATA

89F, Rue Pafebruch  
L-8308 Capellen**ACTIF**

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
<b>A. Capital souscrit non versé</b>	1101 _____	101 _____	102 _____
I. Capital souscrit non appelé	1103 _____	103 _____	104 _____
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105 _____	105 _____	106 _____
<b>B. Frais d'établissement</b>	1107 _____	107 _____	108 _____
<b>C. Actif immobilisé</b>	1109 _____	109 <u>1.348.672,97</u>	110 <u>1.399.305,35</u>
I. Immobilisations incorporelles	1111 _____ <u>Note 3</u>	111 <u>1.333.603,47</u>	112 <u>1.348.396,99</u>
II. Immobilisations corporelles	1125 _____ <u>Note 4</u>	125 _____	126 _____
III. Immobilisations financières	1135 _____ <u>Note 5</u>	135 <u>15.069,50</u>	136 <u>50.908,36</u>
<b>D. Actif circulant</b>	1151 _____	151 <u>302.534,83</u>	152 <u>503.758,35</u>
I. Stocks	1153 _____	153 _____	154 _____
II. Créances	1163 _____	163 <u>211.549,20</u>	164 <u>473.664,98</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203 _____ <u>Note 6</u>	203 <u>211.549,20</u>	204 <u>473.664,98</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205 _____	205 _____	206 _____
III. Valeurs mobilières	1189 _____	189 _____	190 _____
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	1197 _____	197 <u>90.985,63</u>	198 <u>30.093,37</u>
<b>E. Comptes de régularisation</b>	1199 _____	199 <u>42.214,68</u>	200 <u>42.496,43</u>
<b>TOTAL DU BILAN (ACTIF)</b>		201 <u>1.693.422,48</u>	202 <u>1.945.560,13</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIF**

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
<b>A. Capitaux propres</b>			
1301		301 <u>308.282,90</u>	302 <u>794.137,95</u>
I. Capital souscrit	1303 <u>Note 7</u>	303 <u>643.210,00</u>	304 <u>557.690,00</u>
II. Primes d'émission	1305 <u>Note 8</u>	305 <u>628.864,88</u>	306 <u>130.231,90</u>
III. Réserve de réévaluation	1307	307	308
IV. Réserves	1309 <u>Note 9</u>	309 <u>3.762,21</u>	310 <u>3.762,21</u>
V. Résultats reportés	1319 <u>Note 10</u>	319 <u>-514.825,52</u>	320 <u>55.967,43</u>
VI. Résultat de l'exercice	1321 <u>Note 10</u>	321 <u>-1.126.398,04</u>	322 <u>-570.792,95</u>
VII. Acomptes sur dividendes	1323	323	324
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325 <u>Note 11</u>	325 <u>673.669,37</u>	326 <u>617.279,36</u>
<b>B. Provisions</b>	1331 <u>Note 12</u>	331	332 <u>10.050,24</u>
<b>C. Dettes</b>	1435 <u>Note 13</u>	435 <u>1.168.695,58</u>	436 <u>1.090.878,11</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1453	453 <u>1.058.168,97</u>	454 <u>874.419,27</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1455	455 <u>110.526,61</u>	456 <u>216.458,84</u>
<b>D. Comptes de régularisation</b>	1403	403 <u>216.444,00</u>	404 <u>50.493,83</u>
<b>TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)</b>		405 <u>1.693.422,48</u>	406 <u>1.945.560,13</u>

**Registre de Commerce et des Sociétés**

Numéro RCS : B189155

Référence de dépôt : L240175432

Déposé le 31/07/2024

**WIZATA SA****Siège social : 89F rue Pafebruch****R.C.S. Luxembourg : B 189.155**

Société anonyme de droit luxembourgeois, constituée en date du 24 juillet 2014, par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, publié au RCS N°L140140926 du 5 Août 2014.

**Le conseil d'administration de la société est composé des membres suivants :**

- Monsieur Jean-Philippe HUGO, Administrateur Fondateur, demeurant au 17/B11 Rue de Vance, B-6720 Habay (BE).
- Monsieur Nuno CARVALHO, Administrateur B, demeurant au 8 Kapitteldreef, B-9830 Sint-Martens-Latem (BE).
- Monsieur Koen DE WAELE, Administrateur B, demeurant au 16 Vollickstraat, B-1785 Brussegem (BE).
- Monsieur Roel CALLEBAUT, Administrateur B, demeurant au 36 Koningin Fabiolalaan, B-9840 De Pinte (BE).
- NOSHAQ PARTNERS, Administrateur C, représentée par son représentant permanent, Monsieur Roald SIEBERATH.

**Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023**

(Exprimé en EUR)

**Origines**

1. Résultat de l'exercice	-1.126.398,04
2. Report à nouveau exercices précédents	-514.825,52
3. Prime d'émission	
4. Autres réserves	
5. Réserve impôt fortune disponible	
6. Affectation réserve quinquennale	

**Affectations**

1. Prime d'émission	
2. Réserve légale	
3. Réserves statutaires	
4. Réserves impôts fortune imputés	
5. Report à nouveau sur exercices suivants	-1.641.223,56
6. Rémunérations du CA et Commissaire	
7. Dividendes bruts mis en paiement	

**TOTAUX****-1.641.223,56****-1.641.223,56**

**WIZATA S.A.**  
Société anonyme  
Annexe aux comptes annuels  
au 31 décembre 2023  
(Exprimé en Euros)

## **Note 1 - GÉNÉRALITÉS**

WIZATA S.A. (ci-après « la Société ») a été constituée le 24 juillet 2014 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le siège social est établi à 89F, rue Pafebruch L-8308 Capellen.

L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La Société a pour objet l'étude, le conseil, le développement, la réalisation, la promotion, l'exploitation et la commercialisation de services se rapportant directement ou indirectement à l'informatique ; la commercialisation de logiciels et techniques informatiques et de gestion et la consultance y relative ; les activités de formation et l'achat et la vente de matériel informatique et électronique.

La Société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle et la mise en valeur sociétés de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement. La Société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel, tous concours, prêts, avances ou garanties. La Société pourra également se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La Société peut également accomplir toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social ou qui seraient de nature à en développer ou faciliter la réalisation. Elle peut de même conclure toutes conventions de collaboration, de rationalisation, d'association ou autres avec toute société ayant un objet similaire ou connexe au sien ou dont l'objet serait de nature à développer, même indirectement, la réalisation du sien.

La Société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2023. Par conséquent, en conformité avec les prescriptions légales, ces comptes ont été présentés sur une base non consolidée pour approbation par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle.

## **Note 2 - PRINCIPES, RÈGLES, MÉTHODES COMPTABLES ET MODES D'ÉVALUATION**

### **Principes généraux**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg et aux principes comptables généralement admis.

La comptabilité et les comptes annuels sont établis en Euro.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la Loi modifiée du 19 décembre 2002, déterminées et mises en place par le Conseil d'Administration.

**WIZATA S.A.**  
Société anonyme  
Annexe aux comptes annuels  
au 31 décembre 2023  
(Exprimé en Euros)

**Note 2 - PRINCIPES, RÈGLES, MÉTHODES COMPTABLES ET MODES D'ÉVALUATION (suite)**

**Principes généraux (suite)**

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La Direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

La Société fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables dans ces circonstances.

**Continuité d'exploitation**

Le conseil d'administration considère que les ressources mises en œuvre sont suffisantes pour supporter la continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes annuels au 31 Décembre 2023.

D'une part, le chiffre d'affaires généré sur les licences affiche une croissance de 25% entre le premier trimestre 2024 et le dernier trimestre de l'exercice 2023. Les expectatives commerciales 2024 tendent à confirmer la pérennité de cette tendance. Les efforts consentis dans le développement de solutions verticales et dans la renégociation de contrats clients, prolongeant leur durée à 3 ans, portent leurs fruits.

D'autre part, le 29 février 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé l'augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 250 050,00 par l'émission de 25 005 actions préférentielles de série C d'une valeur nominale de EUR 10,00. La souscription des nouvelles actions par un nouvel actionnaire ainsi que certains actionnaires existants par la conversion en capital de créances certaines, liquides et exigibles ainsi qu'en espèces, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant EUR 1 779 727,35 pour un montant total de EUR 2 029 777,35. Le paiement de cette souscription en février 2024 lui permet de faire face à ses dépenses et de maintenir ses investissements jusqu'à la fin de l'exercice 2024.

Le conseil d'administration constate par ailleurs une stabilité dans la structure de l'emploi qui laisse fortement présager que les opérations 2024 ne seront pas affectées par des départs du personnel.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises à titre onéreux sont portées à l'actif du bilan à leurs coûts d'acquisition pour la partie facturée par des tiers. Ces coûts d'acquisition comprennent les frais accessoires et sont amortis de façon linéaire sur une période de dix ans.

Les immobilisations incorporelles créées par l'entreprise elle-même sont portées à l'actif du bilan à leur coût de revient qui comprend les heures consacrées, par le coût horaire déterminé pour chaque personne impliquée, augmentées des parts patronales, des frais accessoires, déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur.

**WIZATA S.A.**  
Société anonyme  
Annexe aux comptes annuels  
au 31 décembre 2023  
(Exprimé en Euros)

**Note 2 - PRINCIPES, RÈGLES, MÉTHODES COMPTABLES ET MODES D'ÉVALUATION (Suite)**

**Immobilisations incorporelles (Suite)**

Les coûts de ces immobilisations sont enregistrés en charges sous leurs postes correspondants. A la date de clôture, les coûts sont transférés au travers de la comptabilisation d'un produit enregistré sous le poste « Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif ».

Les taux et les méthodes d'amortissement appliqués sont les suivantes :

	<b>Taux d'amortissement</b>	<b>Méthode d'amortissement</b>
Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été créés par l'entreprise elle-même	20,00 %	Linéaire
Fonds de commerce acquis à titre onéreux	10,00 %	Linéaire

Des corrections de valeur supplémentaires sont comptabilisées lorsque la valeur nette comptable ainsi déterminée est supérieure à la valeur de réalisation. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leurs constitutions ont cessé d'exister.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient. Les immobilisations corporelles sont amorties sur base de leurs durées d'utilisation estimées.

Les taux et méthodes d'amortissement appliqués sont les suivants :

	<b>Taux d'amortissement</b>	<b>Méthode d'amortissement</b>
Autres installations, outillage et mobilier	33,33 %	Linéaire

Lorsque la Société considère qu'une immobilisation corporelle a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

**Immobilisations financières**

Les parts dans des entreprises liées sont évaluées au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les autres prêts et créances immobilisées sont évalués à la valeur nominale.

**WIZATA S.A.**  
Société anonyme  
Annexe aux comptes annuels  
au 31 décembre 2023  
(Exprimé en Euros)

**Note 2 - PRINCIPES, RÈGLES, MÉTHODES COMPTABLES ET MODES D'ÉVALUATION (Suite)**

**Immobilisations financières (Suite)**

En cas de dépréciation qui, de l'avis du conseil d'administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

**Créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

**Conversion des postes en devise**

La Société tient sa comptabilité en Euro.

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que Euro sont enregistrées en Euro au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les frais d'établissement et les immobilisations exprimés dans une devise autre que Euro sont convertis en Euro au cours de change historique en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, ces immobilisations restent converties au cours de change historique.

Les avoirs en banque sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur convertie au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules les pertes de change non réalisées sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les gains de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

Lorsqu'il existe un lien économique entre un actif et un passif, ceux-ci sont évalués globalement selon la méthode décrite ci-dessus et seule la perte de change nette non réalisée est enregistrée au compte de profits et pertes et les gains non réalisés ne sont pas enregistrés.

**Comptes de régularisation actif**

Ce poste comprend les charges comptabilisées pendant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur.

**WIZATA S.A.**  
Société anonyme  
Annexe aux comptes annuels  
au 31 décembre 2023  
(Exprimé en Euros)

**Note 2 - PRINCIPES, RÈGLES, MÉTHODES COMPTABLES ET MODES D'ÉVALUATION (Suite)**

**Dettes**

Les dettes sont enregistrées à la valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

**Comptes de régularisation passif**

Ce poste comprend les produits perçus durant l'exercice et qui sont imputables à un exercice ultérieur.

**Chiffre d'affaires net**

Le chiffre d'affaires net comprend les montants résultant de la vente des produits et de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires de la Société, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

**Note 3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été créés par l'entreprise elle-même	Fonds de commerce acquis à titre onéreux	Total
	EUR	EUR	EUR
<b>Valeur brute au début de l'exercice</b>	<b>2 397 225,62</b>	<b>70 000,00</b>	<b>2 467 225,62</b>
Entrées au cours de l'exercice	500 162,41	0,00	500 162,41
Sorties au cours de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Transferts au cours de l'exercice	0,00	0,00	0,00
<b>Valeur brute à la fin de l'exercice</b>	<b>2 897 388,03</b>	<b>70 000,00</b>	<b>2 967 388,03</b>
<b>Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice</b>	<b>(1 060 495,30)</b>	<b>(58 333,33)</b>	<b>(1 118 828,63)</b>
Dotations de l'exercice	(507 955,93)	(7 000,00)	(514 955,93)
Reprises de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Transferts de l'exercice	0,00	0,00	0,00
<b>Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice</b>	<b>(1 568 451,23)</b>	<b>(65 333,33)</b>	<b>(1 633 784,56)</b>
<b>Valeur nette à la fin de l'exercice</b>	<b>1 328 936,80</b>	<b>4 666,67</b>	<b>1 333 603,47</b>
<b>Valeur nette au début de l'exercice</b>	<b>1 336 730,32</b>	<b>11 666,67</b>	<b>1 348 396,99</b>

**WIZATA S.A.**  
Société anonyme  
Annexe aux comptes annuels  
au 31 décembre 2023  
(Exprimé en Euros)

**Note 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Autres installations, outillage et mobilier	Total
	EUR	EUR
<b>Valeur brute au début de l'exercice</b>	<b>7 651,54</b>	<b>7 651,54</b>
Entrées au cours de l'exercice	0,00	0,00
Sorties au cours de l'exercice	0,00	0,00
Transferts au cours de l'exercice	0,00	0,00
<b>Valeur brute à la fin de l'exercice</b>	<b>7 651,54</b>	<b>7 651,54</b>
<b>Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice</b>	<b>(7 651,54)</b>	<b>(7 651,54)</b>
Dotations de l'exercice	0,00	0,00
Reprises de l'exercice	0,00	0,00
Transferts de l'exercice	0,00	0,00
<b>Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice</b>	<b>(7 651,54)</b>	<b>(7 651,54)</b>
<b>Valeur nette à la fin de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Valeur nette au début de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Note 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Autres prêts	Total
	EUR	EUR
<b>Valeur brute au début de l'exercice</b>	<b>50 908,36</b>	<b>50 908,36</b>
Entrées au cours de l'exercice	7 464,01	7 464,01
Sorties au cours de l'exercice	(43 302,87)	(43 302,87)
Transferts au cours de l'exercice	0,00	0,00
<b>Valeur brute à la fin de l'exercice</b>	<b>15 069,50</b>	<b>15 069,50</b>
<b>Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dotations de l'exercice	0,00	0,00
Reprises de l'exercice	0,00	0,00
Transferts de l'exercice	0,00	0,00
<b>Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Valeur nette à la fin de l'exercice</b>	<b>15 069,50</b>	<b>15 069,50</b>
<b>Valeur nette au début de l'exercice</b>	<b>50 908,36</b>	<b>50 908,36</b>

**WIZATA S.A.**  
Société anonyme  
Annexe aux comptes annuels  
au 31 décembre 2023  
(Exprimé en Euros)

## Note 6 - CRÉANCES

Les créances se composent comme suit :

	Durée inférieure à un an EUR	Durée supérieure à un an EUR	Total 2023 EUR	Total 2022 EUR
Créances résultant de ventes et prestations de services	66 991,68	0,00	66 991,68	206 971,57
Créances sur des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	1 325,71
Autres créances	144 557,52	0,00	144 557,52	265 367,70
<b>Total</b>	<b>211 549,20</b>	<b>0,00</b>	<b>211 549,20</b>	<b>473 664,98</b>

## Note 7 - CAPITAL SOUSCRIT

Le capital souscrit s'élève au 31 décembre 2023 à EUR 643 210,00.

	2023 EUR
<b>Capital souscrit au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>557 690,00</b>
Augmentation de l'exercice	85 520,00
Réduction de l'exercice	0,00
<b>Capital souscrit au 31 décembre 2023</b>	<b>643 210,00</b>

Ces actions se composent de :

- 12 132 actions ordinaires,
- 12 674 actions préférentielles de série A1,
- 1 935 actions préférentielles de série A2,
- 17 415 actions préférentielles de série B1,
- 11 613 actions préférentielles de série B2.
- 8 552 actions préférentielles de série B3.

En date du 20 juin 2023, une augmentation de capital d'un montant de EUR 85 520,00 a été réalisée suite à l'émission et la souscription de 8 552 actions préférentielles de série B3 d'une valeur de EUR 10.00 chacune par devant notaire.

Une (voix) est attachée à chaque action. Les actions préférentielles de série A et de série B sont convertibles en actions ordinaires à tout moment selon un ratio d'un (1) pour un (1) selon les conditions fixées à l'article 6.6 des statuts.

Suivant l'article 19 des statuts, les actions préférentielles de série A et les actions préférentielles de série B donnent droit à un dividende annuel de 8% sur le prix de souscription de chaque action préférentielle de série A ou action préférentielle de série (selon le cas) qui sera cumulé sur une base annuelle, qu'il soit déclaré ou non (composition).

**WIZATA S.A.**  
Société anonyme  
Annexe aux comptes annuels  
au 31 décembre 2023  
(Exprimé en Euros)

**Note 7 - CAPITAL SOUSCRIT (suite)**

Aucun dividende ne sera déclaré ou distribué avant le paiement de tout dividende sur les actions préférentielles de série A et les actions préférentielles de série B.

L'approbation des questions listées à l'article 16.8 des statuts est soumise à l'accord préalable de 60% des détenteurs des actions préférentielles de série B.

L'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2021 autorise le Conseil d'administration de la Société à augmenter le capital de la Société pendant une période de cinq ans, en une ou plusieurs fois, d'un montant de EUR 45,000.00 par la création et l'émission d'actions ordinaire d'une valeur de EUR 10.00 chacune.

**Note 8 - PRIMES D'ÉMISSION**

Les mouvements du poste "Primes d'émission " sur l'exercice se présentent comme suit :

	Primes d'émission	Parts bénéficiaires	Total
	2023	2023	2023
	EUR	EUR	EUR
<b>Prime d'émission et parts bénéficiaires au 31/12/2022</b>	<b>0,00</b>	<b>130 231,90</b>	<b>130 231,90</b>
Mouvements de l'exercice	621 644,88	(123 011,90)	(498 621,98)
<b>Prime d'émission et parts bénéficiaires au 31/12/2023</b>	<b>621 644,88</b>	<b>7 220,00</b>	<b>628 864,88</b>

Les mouvements de l'exercice concernant les « Primes d'émission » correspondent à la prime d'émission comptabilisée lors de l'augmentation de capital actée devant notaire en date du 20 juin 2023 pour un montant de EUR 621.644,88.

Les mouvements de l'exercice concernant les « Parts bénéficiaires » correspondent à la conversion de parts bénéficiaires en capital lors de l'augmentation de capital actée devant notaire en date du 20 juin 2023 pour un montant de EUR 124.861,90 ainsi qu'à la souscription de 185 parts bénéficiaires d'une valeur nominale de EUR 10,00. Les parts bénéficiaires sont émises sans droit de vote et sans droit à la distribution de bénéfices. Ces parts bénéficiaires sont convertibles en actions ordinaires. Au 31 décembre 2023, les 722 parts bénéficiaires souscrites sous la responsabilité du conseil d'administration représentent un montant total de EUR 7.220,00.

**Note 9 - RÉSERVES**

**Note 9.1 - Réserve légale**

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé annuellement 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

**WIZATA S.A.**  
Société anonyme  
Annexe aux comptes annuels  
au 31 décembre 2023  
(Exprimé en Euros)

**Note 10 - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES POSTES « RÉSERVES » et « RÉSULTATS »**

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
	EUR	EUR	EUR
<b>Au 31/12/2022</b>	3 762,21	55 967,43	(570 792,95)
Mouvements de l'exercice :			
- Affectation du résultat de l'exercice précédent	0,00	(570 792,95)	570 792,95
- Résultat de l'exercice	0,00	0,00	(1 126 398,04)
<b>Au 31/12/2023</b>	3 762,21	(514 825,52)	(1 126 398,04)

**Note 11 – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EN CAPITAL**

Les subventions d'investissement au 31 décembre 2023 pour un montant total de EUR 673.669,37 (2022 : EUR 617.279,36) correspondent à des subventions en capital en lien avec le financement de l'actif incorporel développé en interne. Les subventions reçues sont amorties suivant la même méthode d'amortissement que les actifs incorporels liés à ces subventions.

**Note 12 – PROVISIONS**

Au 31 décembre 2023, le montant des provisions s'élève à EUR 0,00 (2022 : EUR 10.050,24).

**WIZATA S.A.**  
Société anonyme  
Annexe aux comptes annuels  
au 31 décembre 2023  
(Exprimé en Euros)

**Note 13 - DETTES**

Les durées résiduelles des postes de la rubrique « Dettes » se présentent comme suit :

	Durée inférieure à un an	Durée d'un à cinq ans	Durée supérieure à cinq ans	Total 2023	Total 2022
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Emprunts obligataires	623 881,13	0,00	0,00	623 881,13	347 202,43
Dettes envers des établissements de crédit	129 477,96	110 526,61	0,00	240 004,57	364 923,80
Dettes sur achats et prestations de services	199 955,75	0,00	0,00	199 955,75	250 931,62
Dettes fiscales	31 132,73	0,00	0,00	31 132,73	14 575,66
Dettes auprès de la sécurité sociale	49 630,55	0,00	0,00	49 630,55	67 042,84
Autres dettes	24 090,85	0,00	0,00	24 090,85	46 201,76
<b>Total</b>	<b>1 058 168,97</b>	<b>110 526,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 168 695,58</b>	<b>1 090 878,11</b>

En date du 20 juin 2023, les emprunts obligataires présent au 31 décembre 2022, intérêts inclus, ont été convertis en capital et en primes d'émission.

En date du 30 juin 2023, la Société a signé un accord de prêt convertible avec ses actionnaires. Au 31 décembre 2023, le montant de EUR 623 881,13 correspond au montant de la première tranche de prêt convertible versée par les actionnaires, incluant des intérêts courus en 2023 calculés sur base d'un taux annuel de 8%.

En date du 29 janvier 2019, la société a signé une ligne de crédit avec la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat pour un montant de EUR 500 000,00 destiné au financement partiel de son fonds de roulement et au développement de l'activité. En date du 25 janvier 2021, cette ligne de crédit a été convertie en emprunt à long terme avec une date d'échéance finale au 01<sup>er</sup> avril 2026. Le remboursement mensuel a été modifié et s'élève à EUR 10 371,83 depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le taux d'intérêt annuel correspond à 9%, stipulé ajustable.

En date du 11 novembre 2020, la société a signé une ligne de crédit avec la Banque Internationale de Luxembourg pour un montant de EUR 75 000,00 destiné au financement partiel de son fonds de roulement et au développement de l'activité. En date du 15 janvier 2021, cette ligne de crédit a été convertie en emprunt à long terme avec échéance finale au 1<sup>er</sup> février 2024. Le remboursement mensuel s'élève à EUR 2 201,70 et le taux d'intérêt annuel correspond à Euribor 6 mois augmenté d'une marge de 3,5% par an.

**Note 14 – PERSONNEL**

La Société a employé 11,83 personnes à temps plein et en moyenne au cours de l'exercice 2023 (13,36 en 2022).

**WIZATA S.A.**  
Société anonyme  
Annexe aux comptes annuels  
au 31 décembre 2023  
(Exprimé en Euros)

**Note 15 - IMPOTS**

La Société est sujette à tous les impôts applicables aux sociétés commerciales au Luxembourg.

**Note 16 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN**

Au 31 décembre 2023, la société détient les engagements hors bilan dont les montants non échus sont les suivants :

- Loyers immobiliers : EUR 400 502,54.
- Leasings sur matériels roulants : EUR 222 645,27.
- Leasings mobiliers informatiques : EUR 26 171,16.

**Note 17 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Le 29 février 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 250 050,00 par l'émission de 25 005 actions préférentielles de serie C d'une valeur nominale de EUR 10,00. La souscription et le paiement des nouvelles actions par un nouvel actionnaire ainsi que certains actionnaires existants ont eu lieu par la conversion en capital de créances certaines, liquides et exigibles ainsi qu'en espèces, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant EUR 1 779 727,35 pour un montant total de EUR 2 029 777,35.